

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Conrath, Catherine (1984) *Les espaces du développement inégal*. Paris, Presses universitaires de France, (Coll. Tiers-Monde), 140 p.

par Philippe Grenier

Cahiers de géographie du Québec, vol. 29, n° 78, 1985, p. 438-439.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021748ar>

DOI: 10.7202/021748ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

participerait des inégalités dans le développement des nations» (p. 3); ce constat conduira à esquisser un bilan actuel de rapports politiques fondés sur la disposition d'énergie. Une appréhension strictement synchronique du Système énergétique mondial (SEM) implique que l'accent soit mis sur une logique d'ensemble et non sur l'équilibre ou la stabilité. Le modèle-système est alors appliqué à un ensemble de sept régions énergétiques, repris de l'« Energy Systems Program Group of the International Institute for Applied Systems Analysis » (HAFELE *et al.*, 1981). On ne peut qu'acquiescer à ce genre de découpage, à vrai dire plutôt économique que géographique. Une démarche plus « systémique eût consisté à en tester la pertinence au travers d'une analyse statistique d'indicateurs de production et de consommation; même dans cette hypothèse, il s'imposait d'agrèger les données à un niveau supranational, compte tenu des différents niveaux de développement. Second postulat : en vertu d'une fatalité (thermodynamique) qui clôt la disponibilité des stocks d'énergie, la finalité autonomiste prend une allure essentiellement politique. Voilà donc la problématique explicitée: identité des buts poursuivis, mais diversité des moyens à disposition, cette structure fondant le système. Notre critique resurgit néanmoins, car en distinguant des acteurs qui détiennent l'énergie et des acteurs qui maîtrisent l'information (la technologie), la structure du SEM gagnerait en intelligibilité et l'interprétation finale en serait clarifiée (cf. *infra*).

Suit l'analyse de l'état économique du SEM. À partir de l'Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie (ONU, 1980), l'auteur dresse les tableaux en joules de la production, de la consommation et du commerce extrarégional des matières énergétiques, des ressources immédiatement mobilisables et des techniques; ces dernières, « moyens d'action sur la matière », sont synonymes de technologie capitalisée, donc de capacité industrielle et sont saisies au travers de la production de biens manufacturés. Un bilan des échanges et le quotient de la production nette par l'importation, indicateur d'autonomie, permettent en second lieu de comparer les régions. Enfin, les matrices d'échanges commerciaux sous chaque rubrique rendent compte de situations relatives. On regrettera qu'aucune exploitation de ces matrices ne soit faite dans le sens d'une analyse de flux; un bilan relationnel pourrait, en effet, venir illustrer le système, en recourant à la théorie des graphes (Nystuen et Dacey, 1961; Hagggett, 1965, p. 252). Pour l'avoir appliqué de façon appropriée à certaines des matrices proposées, nous découvrons une structure centrée sur deux pôles dans le cas du pétrole brut: la région III des pays développés hors d'Amérique et d'URSS polarise l'attraction, les producteurs du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région VI) polarisent la diffusion, l'ensemble des flux passant par les autres régions. La région III est encore le centre du réseau technologique, dont toutes les autres (sauf l'Amérique du Nord autonome) sont les satellites.

Au demeurant, cette entreprise pose un jalon sur le terrain de l'application systémique et livre une image simple de réalités vitales à l'intelligence des relations mondiales.

Charles Hussy
Université de Genève

CONRATH, Catherine (1984) *Les espaces du développement inégal*. Paris, Presses universitaires de France (Coll. Tiers-Monde), 140 p.

L'ouvrage de C. Conrath se propose de combler une lacune, celle d'une représentation cartographique élaborée du développement inégal dans le monde. N'aurait-il que le mérite d'apporter une contribution à la solution de ce problème, et de susciter un débat, qu'il faudrait en souligner l'intérêt. L'organisation du livre est rigoureuse: sur la base de 12 indicateurs, choisis tantôt ingénieusement — ainsi l'exportation de produits manufacturés par habitant —, tantôt de façon tout à fait classique — ainsi le PNB/habitant —, ont été élaborées 12 cartes thématiques situant les 147 pays envisagés à l'intérieur des différents niveaux — 6 à 7 le plus souvent — distingués pour chacun des critères retenus. Pour faciliter les comparaisons, l'échelle et la figuration ont été unifiées d'une carte à l'autre et, compte tenu des contraintes de l'édition, la

réussite sur ce plan est incontestable. La synthèse est représentée par 2 cartes combinant de 2 façons différentes ces données et illustrant la position respective des 147 États dans une hiérarchie planétaire du développement inégal.

On se réjouira, évidemment, qu'à la place de la schématique opposition « Nord-Sud » vulgarisée par les médias apparaisse une autre réalité, celle d'« un Sud encadré de deux Nord », pour reprendre l'expression de G. Sautter dans sa préface ou, en dépit du caractère « rétro » de notre formulation, celle d'un monde tropical et subtropical au développement retardé par rapport au monde développé des latitudes moyennes et hautes. Et, à l'intérieur et sur les franges de ce monde intermédiaire, d'un continent à l'autre et dans chaque continent, de multiples contrastes deviennent visibles et satisfont donc l'objectif initial de montrer ces « espaces du développement inégal ».

Si l'on accepte, dans un premier temps, les « règles du jeu » définies par C. Conrath — sélectionner des données statistiques nationales, et les combiner pour classer les pays dans une hiérarchie unique —, deux observations peuvent être faites : 1) il serait dangereux de prendre au pied de la lettre ces résultats : l'objectif de l'auteur l'a obligée, *volens nolens*, à n'utiliser que des annuaires internationaux dont les dates sont disparates, et certaines relativement anciennes ; 2) les deux cartes de synthèse, établies l'une sur la base d'une combinatoire additive de coefficients et de points correspondant aux différents indicateurs retenus, l'autre sur la base d'une analyse matricielle, nous semblent intéressantes. Cela, plus par les questions méthodologiques qu'elles soulèvent que par leurs résultats qui nous paraissent allier les évidences — les pays enclavés du Sahel forment un groupe —, à des apparentements pour le moins étonnants, pour ne pas dire monstrueux : l'Albanie et le Mexique se retrouvent dans un groupe IV aux caractéristiques « proches des pays développés », l'Île Maurice et le Brésil dans un groupe V aux caractéristiques « intermédiaires ». Ces hiérarchies discutables, et obtenues à vrai dire de façon discutable puisqu'on additionne et pondère, par exemple, du pétrole avec des étudiants et des protides..., peuvent-elles être *améliorées* ou bien leur principe d'établissement doit-il être *discuté* ?

Ceci nous ramène au problème des règles du jeu posées explicitement par l'auteur : elle s'est fixée comme objectif de ne représenter que des *états*, et non des *dynamiques* ou des *potentialités* (qui opposeraient absolument, par exemple, des pays comme le Sénégal et la Guinée, confondus ici dans la carte n° 13 de l'« inégal développement ») ; que des situations nationales *moyennes* (ce qui met Cuba « à égalité » avec le Chili dans la carte n° 14 du « développement inégal ») ; et que des *inégalités de niveau*, dans une hiérarchie unique de développement au sommet de laquelle on retrouve naturellement les « pays développés ». Ainsi est gommée l'opposition fondamentale entre les développements de type égalitaire — aussi balbutiants et décevants qu'ils soient — et « le » développement à l'occidentale, générateur, lui, d'*inégalités croissantes*. Peut-on cependant rejeter maintenant les notions, aussi discutées et difficiles à cerner qu'elles paraissent, de mal-développement, développement excentré ou autocentré...

Un tel ouvrage, consacré aux problèmes de construction et de commentaires de cartes de *situations nationales*, ce en quoi il est loin de tenir les promesses du titre, ne risque-t-il pas d'être utilisé, autant comme un indicateur commode, et donc de fortifier quelques mauvaises habitudes, comme telle, justement dénoncée déjà par Y. Lacoste, de ne raisonner qu'en termes de « pays », que comme un point de départ pour d'utiles réflexions méthodologiques ? Nous espérons que non...

Philippe GRENIER
Institut économique et
juridique de l'énergie
Université de Grenoble